



Le 28 avril 2022, s'est tenue à Douchanbé, au Tadjikistan, la réunion consultative sur le « changement climatique avec un focus sur le genre et la gestion de l'eau en Asie centrale ». Cet évènement, organisée conjointement par ONU Femmes et le Comité des affaires féminines et familiales du gouvernement du Tadjikistan, s'inscrivait dans le cadre d'une initiative du Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Europe et l'Asie centrale visant à favoriser l'échange de connaissances, d'innovations et de bonnes pratiques en vue de promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes en Asie centrale. Son objectif principal était de mettre en évidence la vulnérabilité des femmes face aux changements climatiques et de proposer des solutions visant à garantir leur accès aux ressources et se les réapproprier.

L'Asie centrale est une région composée de cinq États caractérisés par des régimes autoritaires : le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan et le Tadjikistan. Ces républiques font face à différentes pressions et conflits concernant le partage et l'utilisation des ressources naturelles, en particulier l'eau, qui est essentielle à l'agriculture. Ce secteur est déjà affecté par les effets des changements climatiques, perturbant les cycles agricoles et la disponibilité des ressources en eau. Les prévisions indiquent une détérioration drastique de la situation dans les années à venir. Les femmes, qui jouent un rôle clé dans la sécurité hydrique et alimentaire, sont particulièrement touchées par ces perturbations. Les migrations masculines, résultant de la précarité et du chômage, laissent les femmes dans les zones rurales, isolées et mises à l'écart, confrontées aux changements climatiques. En outre, elles subissent les pressions héritées du système soviétique, de la tradition patriarcale et de l'autoritarisme, qui limitent leur capacité d'adaptation et de résilience. Bien que les États prétendent garantir l'égalité des droits, leur système oppressif entretient leur exclusion des prises de décision dans le domaine politique, économique et de la gestion des ressources. Bien qu'elles représentent jusqu'à 80 % de la main-d'œuvre agricole, elles possèdent peu de terres. Pourtant, les femmes disposent d'un large éventail de connaissances et de compétences pour prévenir les conséquences des changements climatiques, améliorer les conditions de vie et participer à la résolution des conflits dans un contexte de tensions croissantes.

Ce rapport met en évidence le rôle des femmes en tant qu'actrices clés du développement durable au sein des sociétés d'Asie centrale, malgré les multiples discriminations auxquelles elles sont confrontées. Il souligne la responsabilité des États dans la protection et le respect des droits des femmes ainsi que leur autonomisation, la valorisation de leur rôle et la mise en place de formations et de réseaux. Les différents scénarios étudiés, qui portent sur le rôle de la société civile, l'intégration de la dimension de genre dans les politiques climatiques et les objectifs de développement durable, visent à formuler des recommandations à l'attention des gouvernements et des organisations internationales afin de soutenir les actions des organisations féministes, écologiques et de défense des droits humains dans la région. Ces actions sont essentielles pour s'adapter aux changements climatiques en cours et à venir.

Les recommandations s'articulent autour de six axes d'intervention :

1. Protéger les droits des femmes et assurer leur autonomie
2. Lutter contre les changements climatiques en incluant une perspective genrée
3. Créer un dialogue régional pour favoriser la coopération entre tous les acteurs
4. Inclure les femmes dans les espaces de décisions
5. Sensibiliser et éduquer sur les enjeux féministes et climatiques
6. Renforcer le rôle de la société civile



Protéger les droits des femmes et assurer leur autonomie

- Établir un cadre juridique respectueux des droits, visant à prévenir les violences basées sur le genre et à les punir de sanctions effectives, proportionnées et dissuasives, ainsi qu'offrant une protection aux survivantes de violences.
- Criminaliser toutes formes de violences basées sur le genre, dont la violence domestique, le viol, le viol conjugal, les mutilations génitales féminines et le harcèlement sexuel dans les écoles, les espaces publics et ceux en ligne.
- Mettre en place des mesures de protection et d'assistance pour les victimes de violences domestiques.
- Éliminer les exceptions légales, telles que le consentement judiciaire et parental, autorisant le mariage des filles ainsi que prévoir des sanctions pour toutes personnes favorisant le mariage de mineures et le mariage forcé par enlèvement.
- Mettre en place des politiques et des organes ministériels spécifiques aux femmes, distincts de ceux dédiés à la famille, afin de prendre en compte les besoins et les problématiques spécifiques aux femmes en tant que groupe distinct.
- Veiller à ce que les droits statutaires priment sur les lois coutumières, de manière à faire respecter les engagements juridiques en matière d'égalité pour les femmes et les filles.
- Supprimer les lois coutumières et/ou traditionnelles encourageant la conciliation et la médiation à tous les stades de la procédure légale du divorce, ainsi que celles qui le considèrent comme socialement indésirable.
- Garantir l'indépendance du système judiciaire et assurer l'application des mesures pour protéger les femmes par l'intermédiaire de commissions dédiées à l'égalité.
- Considérer les services de santé sexuelle et reproductive comme essentiels et accessibles à tous-tes, y compris l'avortement.

Lutter contre les changements climatiques en incluant une perspective genrée

- Soutenir et travailler avec les réseaux et les organisations de la société civile féminines sur le climat et la sécurité hydrique et alimentaire. En favorisant une perspective genre et climat, ces collaborations permettraient de développer des solutions et des initiatives indispensables pour atteindre les objectifs de développement durable dans la région.
- Institutionnaliser la participation des femmes aux processus de décision, en mettant fin aux rôles sexospécifiques et aux stéréotypes de genre liés aux activités des femmes.
- Mettre en place des quotas de parité afin que les femmes participent aux instances de décision de manière durable et constante.
- Sensibiliser, par des campagnes destinées au grand public, quant au rôle essentiel des femmes dans les instances politiques, décisionnaires et dans l'économie.



Créer un dialogue régional pour favoriser la coopération entre tous les acteurs

- Éliminer les lois discriminatoires et les lacunes juridiques qui subsistent en matière de droits des femmes au travail.
- Garantir les droits fonciers des femmes afin de lutter contre les traditions et pratiques discriminatoires d'héritage patrilinéaire et de division inégale des terres.
- Sensibiliser les chefs de communauté quant à l'importance du rôle des femmes dans la gestion des ressources naturelles afin de renforcer l'effet des actions adoptées par les gouvernements en ce sens.
- Encourager la gestion de propriétés agricoles par les femmes en leur apportant le soutien légal et la formation nécessaire à cette fonction.
- Reconnaître la charge de travail due à la féminisation de l'agriculture et rétribuer les femmes à la hauteur de leur travail.
- Intégrer de manière institutionnelle les questions féministes et les enjeux climatiques par la mise en place de campagnes de sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes conformément à la plateforme d'action de Beijing, à la CEDEF et aux accords de Paris.
- Inclure les comités d'État sur l'égalité femme-hommes lors des prises de décisions climatiques.
- Encourager un partage égal des responsabilités domestiques et des soins au sein du ménage en réorganisant les rôles femmes/hommes de manière égalitaire.
- Mettre en place des initiatives de microfinancement et de subventions spécialement conçues pour soutenir les femmes engagées dans le travail agricole et la gestion des ressources naturelles.

Inclure les femmes dans les espaces de décisions

- Soutenir l'éducation des filles et des femmes pour assurer leur contribution à l'avènement de sociétés égalitaires et aux actions à mener pour relever les défis actuels dont les changements climatiques.
- Encourager et soutenir les initiatives nationales et locales par les organisations de solidarité internationale.
- Développer des formations ciblées dans la gestion d'énergies renouvelables et de ressources naturelles destinées aux jeunes femmes d'Asie centrale, et leur permettre de rencontrer des professionnel·les de ces secteurs, ainsi que des potentiels mentor·es et employeur·ses.
- Favoriser les stages et les expériences d'apprentissage sur le terrain afin que les femmes puissent acquérir une connaissance pratique et technologique des ressources naturelles et renouvelables.

Sensibiliser et éduquer sur les enjeux féministes et climatiques

- Assurer un accès libre aux réseaux sociaux et au cyberspace dans toute la région.
- Garantir l'accès des filles et des femmes aux technologies et des formations pour réduire la fracture numérique et favoriser leur autonomisation.



- Fournir aux femmes des services financiers élémentaires et favoriser leurs activités professionnelles et intégration dans des domaines jusqu'alors dominés par des hommes, afin de garantir leur autonomisation économique.

Renforcer le rôle de la société civile

- Garantir la participation des filles et femmes d'Asie centrale aux réseaux de gestion de ressources existants, comme les associations d'utilisateurs de l'eau, dans les instances de décision et de direction.
- Encourager la création de réseaux féminins de gestion des ressources régionaux et locaux.
- Mettre en place des programmes initiés par les ONG locales et régionales, et soutenus au besoin par des organisations internationales, à l'image du JP RWEE, afin de travailler en faveur de l'autonomisation et de la sécurité des filles et femmes rurales d'Asie centrale.